

Ecole de Saint Vivien
17220 Saint Vivien
05.46.56.07.39

Premier conseil d'école Jeudi 15 novembre 2018

Ouverture de la séance à 18H05

Présents :

- Enseignantes : Mesdames Drapeau, Berruer (PS/MS), Sagot (CM1/CM2), Jugeau (CE1/CE2), Saunier (CP/CE1), Bernard (MS/GS), Baron, Billat (CE2/CM1), Aumonier, Lacuska (GS/CP)
- IEN, Mme Besançon, représentée par Mme Drapeau, la directrice présidente de séance
- Représentants de parents d'élèves : Mme Prieur, M Buisine, Mme Roussarie, Mme Fournier, Mme Charrier, Mme Richard, Mme Marc, Mme Lagadec, Mme Labrusse, Mme Lacroix, Mme Gras.
Mmes Harris, Vigneron, Lescouet (absentes excusées)
- Représentant Education nationale : M. Cerfontaine DDEN (absent excusé)
- Représentants de la municipalité : M Le Maire, M Prieur.
- Personnels scolaires : Mme Revert, Mme Fabregat, Mme Pagnier (absente excusée)
- Directeur du centre de loisirs : M Huart Simon.

1) Effectifs et équipe pédagogique :

PS/MS= 16+9 = 25 Mme Drapeau et Mme Berruer (le jeudi), Mme Fabregat ATSEM

MS/GS= 15+11=26 Mme Bernard, Mme Revert ATSEM

GS/CP= 11 + 11 = 22 Mme Lacuska et Mme Aumonier, Mme Pagnier ATSEM

CP/CE1= 8 + 16= 24 Mme Saunier et Mme Majchrzak (le jeudi)

CE1/CE2= 13+12= 25 Mme Jugeau

CE2/CM1= 12 + 13 = 25 Mme Baron et Mme Billat

CM1/CM2 = 10 + 14 = 24 Mme Sagot

Total = 171 élèves

- 1 notification MDPH pour une élève en CE1, affectation d'une AVS Mme Duminil Molina, 24h d'accompagnement
- 1 notification MDPH pour un élève de CM1, affectation d'une AVS Mme Bouchard, 12h.
- Mme Enot, service civique mise à la disposition de la classe de GS/CP.

2) Règlement intérieur 2018/2019 :

Les modifications suivantes seront apportées au règlement intérieur 2018/2019.

ARTICLE 3 : VIE SCOLAIRE

L'utilisation des téléphones mobiles par les élèves est interdite dans l'enceinte scolaire (loi du 3 août 2018)

ARTICLE 4 : HYGIENE ET SECURITE

Sécurité : Deux exercices de sécurité/incendie ont lieu par année scolaire dont la première au mois de septembre. Trois exercices de simulation du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs) sont effectués au cours de l'année scolaire dont au moins un exercice alerte attentat lors de la première période. Les consignes de sécurité sont affichées dans l'école.

Le règlement intérieur de l'école 2018/2019 est unanimement accepté.

3) Mise en œuvre de l'APC (Activité pédagogique complémentaire)

Aide aux élèves en difficultés dans les apprentissages fondamentaux. Organisation de groupes d'élèves sur des activités spécifiques demandant une attention particulière : Nouvelles directives ministérielles pour cette rentrée, accentuer le travail dans le domaine de la langue orale et écrite.

36h sur l'année pour l'élève et 24h de concertation enseignante. Prise en charge le mardi et le vendredi de 11h45 à 12h15 avec l'accord des familles.

4) RASED :

Mme Johanny Marie, psychologue scolaire

Mme Ardouin, maître E, prise en charge des élèves le vendredi matin.

Pour cette période prise en charge de 3 élèves de CE1, 2 élèves de CE2 et 1 élève de CM2.

5) Projet d'école 2018/2021 :

Ambition 1

Objectif : Enrichir le bagage lexical pour une meilleure compréhension des consignes, des énoncés, des écrits dans le domaine de la langue et le domaine mathématique.

Ambition 2

Objectif : Construire les parcours éducatifs

- Parcours de santé (valoriser l'activité sportive comme facteur de bonne santé).
- Parcours citoyen
- Parcours d'éducation artistique et culturelle

Objectif : Construire le parcours linguistique des élèves

- Décloisonnement, harmonisation des pratiques

Ambition 3

Objectifs : Renforcer la relation école/famille/ Impulser un travail en partenariat

- Conforter la confiance et montrer l'intérêt pour l'élève, de la coéducation
- Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative dans la mise en œuvre de projets collectifs avec ses pairs ou avec d'autres partenaires

Depuis la rentrée scolaire, le projet d'école a été engagé autour de ses trois ambitions notamment grâce au projet « Commémoration du centenaire de la guerre de 14 ».

Les classes sont également inscrites dans les projets suivants :

- Projets de circonscription : Web radio des minis pour les classes de maternelle et GS/CP ; il s'agit de travailler le langage oral afin de créer une émission de radio qui sera publiée sur un espace numérique commun aux classes inscrites dans le projet.
Projet Web doc « Ma commune à la une, mon village à la page » pour la classe de CM1/CM2 ; il s'agit de créer un documentaire numérique dans lequel on retrouve les éléments journalistiques (présentation de sa commune et des projets réalisés conjointement)
- Projet Académique : « Le Tour du monde en 80 jours » pour la classe de CM1/CM2. Il s'agit de développer des compétences pluridisciplinaires en proposant aux classes de CM participantes, sur une année scolaire, des activités basées sur le roman de Jules Verne « Le tour du monde en 80 jours ». Ce projet a permis de mettre en place un moment de décloisonnement entre l'enseignante de la classe des CM et l'enseignante de la classe de MS/GS (décloisonnement pour une séance d'anglais pour les CM et de motricité pour les maternelles)
- Projet avec la médiathèque de La Rochelle : Projet « Voyage lecture » pour les classes de maternelles et les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, en partenariat avec la médiathèque de La Rochelle. Durant 3 séances, réparties sur l'année, les bibliothécaires de la médiathèque de La Rochelle viendront à l'école pour faire découvrir aux élèves, des différentes classes, des albums autour du thème des monstres. Ce projet donnera lieu à un travail au sein des classes qui sera exposé à la médiathèque durant l'été prochain.
- Projet interclasses entre les CP/CE1 et les CE1/CE2 : Projet dans le domaine des arts ; il s'agit de découvrir les animaux dans l'art afin de créer des productions plastiques en volume. Ce projet pourrait donner lieu à l'intervention, à l'école, d'une plasticienne du musée des Beaux-Arts de La Rochelle.
- Projet Canopé : Les classes de cycle 3, CE2/CM1 et CM1/CM2 participeront cette année au projet « Aix-Libris » en collaboration avec le réseau Canopé. Il s'agit d'étudier en classe des œuvres de la littérature de jeunesse puis de rencontrer au mois de mai ces auteurs. Cette rencontre se fera sur l'île d'Aix.
- Projet de Noël : Les élèves de maternelle participeront à un concert à la Salle Beauséjour de Chatelaillon le mercredi 12 décembre. Les élèves de cycle 2 se rendront à la Coursive le lundi 10 décembre pour une projection du film « Pachamama ». Les élèves de cycle 3 se rendront au Méga CGR des Minimes, ce même jour, pour une projection du film « Le Grinch ».

Tous ces projets donneront lieu à de nouveaux articles publiés sur le Blog de l'école.

- Livrets d'évaluations des élèves :

LSU: livret scolaire unique du CP à la 3^{ème}. Périodicité: année scolaire 2018/2019, 1 bilan par trimestre

Carnet de suivi des apprentissages en maternelle : Livret sur l'ensemble du cycle 1: PS/MS/GS.

Périodicité: PS/MS: 2 carnets février et juin. Périodicité GS: 3 carnets décembre, avril, juin

6) Bilan Coopérative scolaire 2017/2018

CHARGES		PRODUITS	
Achats de produits pour cession	1 154,00	Ventes de produits pour cession	1 943,00
Charges des activités éducatives	4 654,91	Produits des activités éducatives	33,60
Cotisations OCCE + assurance	346,00	Subventions des associations	2 500,00
Charges exceptionnelles	0,93	Participations volontaires des familles	2 061,00
Achats de biens durables	570,54	Total des produits	6 537,60
Total des charges	6 726,38		

ACTIF		PASSIF	
Banque au 31/08/18	3 119,32	Report banque au 01/09/17	3 308,10
		Résultat de l'année 2017/2018	-188,78
Total de l'actif	3 119,32	Total du passif	3 119,32

7) Sécurité de l'école :

La directrice informe le conseil des différents exercices de sécurité devant être effectués dans le courant de l'année scolaire.

- Alerte incendie : 2 exercices durant l'année scolaire dont un en septembre.
- PPMS : 3 exercices durant l'année scolaire

Alerte intrusion : 1 exercice à effectuer en début d'année. Exercice effectué le 15 novembre 2018. Trois adresses essentielles à retenir pour les familles en cas d'intrusion.

Adresse twitter de l'académie : <https://twitter.com/DSDEN17>

Site de l'académie : www.ac-poitiers.fr

Site de la DSDEN : <http://www.ia17.ac-poitiers.fr>

Alerte submersion : 2 exercices durant l'année scolaire

8) Temps d'activités périscolaires :

M Huart rappelle le fonctionnement des temps d'activités périscolaires : même articulation que l'année scolaire passée avec de nouveaux parcours : Remue-méninges, Bouge ton corps, Jeux de société, Citoyen de ton village, Atelier créatif, Artistes en herbes...

Deux enfants en maternelle et un enfant en élémentaire ne participent pas aux TAP. L'augmentation des effectifs de l'école a donc aussi impacté les effectifs du périscolaire. L'équipe se compose de 4 agents de la commune et d'un animateur Angoul'Loisirs pour les maternelles et de 5 agents et 4 animateurs pour les élémentaires (atelier d'environ 16 enfants pour un animateur)

Les espaces d'activités ont été impactés par l'ouverture de la 7^{ème} classe. Le mardi après-midi, l'atelier TAP « Citoyen de ton village » occupe la salle du conseil municipal.

9) Mairie :

Monsieur Le Maire remercie chaleureusement l'équipe enseignante, les élèves de l'école et les parents des élèves pour leur participation importante à la cérémonie du centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18 ; cérémonie qui a été citée comme exemple par notre Députée Madame TUFFNELL, elle-même présente.

Les représentants de la mairie réfléchissent à une solution pour le stationnement des véhicules sur le parking et notamment sur la protection des piétons. Ils s'interrogent aussi sur la pérennité de la 7ème classe et des locaux nécessaires au bon déroulement des différentes activités.

Le conseiller délégué à l'éducation, la jeunesse et à l'enfance revient sur un problème survenu à cette rentrée scolaire, sur l'accueil périscolaire du mercredi après-midi.

Devant l'augmentation importante des inscriptions, Angoul'loisirs a décidé de bloquer le nombre de places disponibles, laissant quelques familles sans mode de garde les mercredis de septembre. Dès que nous avons été informés de cette situation, nous avons rencontré les représentants d'Angoul'loisirs avec qui, une solution a pu être trouvée.

Nous souhaitons vous informer qu'une rencontre publique aura lieu le 13 décembre à 18H30, afin d'évoquer ensemble, le changement de fournisseur de la restauration scolaire, l'accueil périscolaire des mercredis après-midi et des vacances scolaires sur 2019 ainsi que le lancement du bilan du Projet Éducatif Local.

Fin de la séance 20h00

La directrice Patricia Drapeau